



**LA MUNICIPALITÉ, LE CONSEIL COMMUNAL ET SON BUREAU,
LE PERSONNEL ET LA POPULATION DE LA COMMUNE D'ÉCHANDENS**

ont la profonde tristesse de faire part du décès de

Monsieur Claude-Alain VUILLERAT

2^{ème} Vice-président du Conseil communal.

Ils adressent leurs sincères condoléances et leur profonde sympathie à sa famille.

Pour les obsèques, prière de se référer à l'avis de la famille.